Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 4 (1875)

Heft: 3

Artikel: La méthode de M. Marcel pour l'enseignement des langues : deuxième article

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039798

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des données aujourd'hui acquises, indiquerait des bases plus scientifiques et moins incertaines que celles adoptées par les premiers auteurs des statuts en 1834. Le spécialiste consulté devrait préparer un projet qui, tout en respectant le capital aujourd'hui acquis, et en laissant même les chances les plus favorables à une augmentation progressive, aurait néanmoins pour effet de faire profiter les membres du corps enseignant actuellement en exercice des revenus de ce capital, des largesses de l'Etat et de leurs propres versements, de manière à leur garantir après 25 ans d'enseignement actif une pension que j'estime devoir et pouvoir s'élever à un minimum de 150 francs.

Ma lettre est déjà longue, et je n'ai pas encore apprécié quelques réformes qui sont proposées, m'a-t-on dit, par divers membres du corps enseignant. Ce sera l'objet d'une prochaine communication. X.

LA MÉTHODE DE M. MARCEL

pour l'enseignement des langues.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

L'honorable critique s'attache surtout à relever certains détails de l'exposé de la méthode de M. Marcel. Nous craignons que cette argumentation ne fasse perdre de vue le principal point en litige. Voici donc le nœud de la question. Le système suivi généralement jusqu'ici est-il bien rationnel et naturel, en faisant de la grammaire la base de toute étude linguistique ? On sait, en effet, que l'on considère l'étude des règles, des exceptions et de presque toutes les subtilités grammaticales, comme indispensable au début. On consacre peu de temps à la traduction qui n'est d'abord qu'un moyen de faire quelque peu diversion aux études grammaticales.

Or, M. Marcel trouve : 1° qu'il n'est pas naturel de remettre entre les mains des débutants, la grammaire, qui traite des mots, c'est-à-dire des signes, car on doit s'occuper des idées avant d'étudier les signes qui les représentent ; il faut chercher à com-

prendre la pensée d'un auteur, le sens de ses phrases et des mots avant de s'inquiéter des conditions grammaticales du langage. Que penserions-nous d'un Allemand qui s'évertuerait à apprendre et à retenir toutes les subtilités de notre grammaire française, toutes les règles des participes, avant de comprendre un peu les auteurs ? A quoi sert à nos enfants l'étude de Larousse tant qu'ils ne comprennent que le patois ?

2° Selon M. Marcel, la grammaire n'apprend ni à parler ni à écrire, encore moins à comprendre, mais à parler et à écrire *correctement*, c'est-à-dire, à éviter les erreurs qui pourraient se glisser dans l'expression de la pensée. Que de campagnards, que d'Allemands qui, chez nous, comprennent parfaitement notre langue française sans en avoir jamais étudié la grammaire! Mais pour être à même de parler ou écrire *correctement* notre langue, il serait évidemment nécessaire qu'ils en apprissent les règles ou par l'usage ou par l'étude de la grammaire.

Dans les langues anciennes, le but essentiel à atteindre est d'acquérir l'art de *comprendre* les auteurs : les élèves doivent être capables de goûter les auteurs classiques et d'apprécier le charme de leurs compositions. Dans les langues vivantes, l'art de *comprendre* la langue écrite est le principal, le premier à acquérir, mais il n'est pas toujours suffisant. Si l'on veut apprendre à parler et à écrire, l'étude de la grammaire devient d'une rigoureuse nécessité.

M. Marcel ne proscrit donc nullement l'emploi de la grammaire, mais il en règle l'usage selon le but pratique que l'on se propose d'atteindre.

Le prééminence que l'on accorde à la grammaire est un héritage de Port-Royal. C'est Lancelot qui le premier, croyons-nous, publia en 1644 *une nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue latine ;* c'est le titre dont il décora le nouveau système pédagogique qu'il appliqua à l'étude des langues. Il formula en français le code des lois théoriques et des conditions grammaticales des principales langues. Auparavant la grammaire latine était rédigée en latin. On ne pouvait donc aborder cette étude qu'après avoir déjà acquis une certaine connaissance pratique du latin. Nous sommes loin de contester les services que pouvait rendre la méthode de Lancelot. Les savants ouvrages de Port-Royal qui renfermaient la partie théorique de nos langues étaient destinés, par leur nature, à servir de couronnement à l'étude des langues et donnaient à chacun le moyen de connaître toutes les lois et les subtilités de la grammaire. Mais au lieu d'appliquer la *nouvelle méthode* de Lancelot en temps et lieu, c'est-à-dire lorsqu'on est familiarisé quelque peu avec la langue que l'on étudie, les grammairiens placèrent la théorie avant la pratique, ils firent de la langue une conséquence de la grammaire, et au lieu d'aller droit au but et au premier but qui est de comprendre, ils voulurent que l'on débutât par des règles, par des exercices préparatoires. Apprendre à parler et à écrire *cor-*

rectement, avant d'avoir à son service les mots nécessaires pour s'exprimer, tel est leur principe absurde.

Les grammairiens contemporains ont si bien senti les défectuosités de nos méthodes routinières que presque tous instinctivement se rapprochent de plus en plus des procédés recommandés par M. Marcel. Ce n'est plus par l'étude aride de colonnes de déclinaisons, de conjugaisons et de mots que l'on commence aujourd'hui à apprendre l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, etc., mais on débute par des exercices tout pratiques renfermant des phrases entières et énonçant des idées complètes. Les règles de grammaire, les déclinaisons, et les conjugaisons n'arrivent qu'une à une et peu à peu.

C'est d'après ce plan que, sont composées les grammaires récentes de Ahn, de Favre, de Georg, etc.

Ces considérations préliminaires nous dispenseront d'examiner par le menu les objections soulevées par notre critique. Nous croyons y avoir répondu sommairement.

Passons-lui donc maintenant la plume :

« On distingue avec une subtilité digne de la scholastique trois » degrés dans l'étude des langues : comprendre, parler, écrire, » continue notre honorable contradicteur. Jusqu'à présent, on a » toujours fait marcher de pair ces trois choses et lorsque tout » en accordant que l'on doive avoir recours à la grammaire pour » apprendre à parler et à écrire, on vient nous dire qu'elle n'est » d'aucun secours pour arriver à comprendre, nous serions en » droit de réclamer des preuves. »

C'est par une violation des prescriptions de la nature que, substituant la synthèse à l'analyse, on met le précepte avant l'exemple, la théorie avant la pratique, dit encore M. Marcel.

« J'avoue que c'est par l'étude analytique des langues que les » grammairiens sont arrivés à la découverte des règles. Ces » règles une fois découvertes, il reste à les appliquer. Or, l'ap- » plication exige un jugement synthétique. Voulez-vous que l'on » amène les enfants par une analyse longue, pénible et toujours » fort difficile, à la découverte des règles et des conditions par- » ticulières d'une langue ? Quand ce travail, qui ne peut se faire » que sous la direction d'un maître habile et dans une école peu » nombreuse, aura abouti, vous vous rencontrerez avec ceux » qui se sont servis d'une grammaire. Des deux côtés, on aura » acquis la connaissance des règles. Mais avec quelle différence » de temps ! La grammaire montre le but en le faisant toucher » du doigt. Vous y conduisez par des sentiers détournés. D'après » votre méthode, l'enfant est condamné à faire par lui-même tout » le travail que la grammaire a fait d'avance pour lui. La gram- » maire simplifie de beaucoup la tâche de l'élève, et partant, celle » du maître. En mettant de côté un auxiliaire si utile, vous mul- » tipliez hors de propos les difficultés et le travail, vous rejetez » les progrès que les siècles ont fait faire à l'étude des langues

» et vous retrogradez jusqu'à l'époque de l'antiquité à laquelle
» il n'existait encore point de grammaire (1).

» La nature elle-même prescrit la méthode synthétique pour
» l'enseignement. L'analyse exige trop de tension d'esprit pour
» qu'elle puisse être employée avec succès, d'une manière exclu-
» sive, dans les écoles élémentaires. On comprend que Socrate,
» qui n'enseignait point, mais qui discutait, ait préféré la méthode
» analytique. Il s'adressait d'ailleurs à des hommes, dont l'édu-
» cation intellectuelle était déjà faite et ses discours roulaient
» toujours sur des questions philosophiques. Mais lorsqu'il
» s'agit d'enseigner une langue aux enfants, la méthode synthéti-
» que réunit les suffrages de tous les pays, de toutes les épo-
» ques, de tous les génies. Elle a donné ses preuves ; l'expérience
» qu'on en a faite est telle, qu'elle nous autoriserait à écarter,
» sans examen, toute théorie qui tendrait à nous introduire dans
» une autre voie. » *(A suivre.)*

ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE.

Ce que nous avons publié dans notre numéro de novembre sur les conférences de M. de Mandrot, à Hauterive, suffit pour donner la clef de la méthode patronnée par le savant colonel et dont les idées principales sont :

1° Enseigner la géographie par le tracé des cartes ;

2° Remettre à cet effet, entre les mains des élèves, un bon atlas et des cartes muettes, contenant les limites des pays à étudier, les cours d'eau, les degrés de longitude et de latitude.

3° Faire mettre les noms sur ces canevas et y faire figurer la topographie du terrain au moyen du crayon et de l'estompe, en ombrant, non pas d'après le système toujours long et difficile des hâchures, mais en suivant la méthode de crayonnage employée dans le dessin ordinaire.

L'application de cette méthode faite à Hauterive en présence d'un grand nombre d'instituteurs, a dû convaincre ces derniers de la simplification apportée dans l'éxécution des cartes, par M. de Mandrot. A l'aide des procédés indiqués, il y a peu d'élèves

(1) L'auteur de ces critiques est en désaccord sur ce point, avec tous les pédagogistes modernes ; nous aurons occasion de le démontrer dans le prochain numéro du *Bulletin*.